

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

Présents : Olivier LACROIX, Maire, Jean-Louis BARRIER, Catherine BARDOUX, Aurélie BOUCHARD, Alice ESTIENNE-MONTI, Frédéric LAMBLIN, Patrick THIVANT.

Absents : Isabelle CARREY, Clément JEANTET, François MIGNEROT, Vanessa PETETIN a donné procuration à Olivier LACROIX

Secrétaire de séance : Catherine BARDOUX

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 juillet 2026
2. Informations générales
3. Point sur travaux et projets en cours
4. Mise en place de groupes de travail municipaux
5. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07 juillet 2026

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2026.

2. Informations générales

- Rentrée scolaire :

La première rentrée du nouveau pôle scolaire s'est globalement bien déroulée, avec quelques ajustements nécessaires.

Une forte fréquentation de la restauration scolaire a été constatée.

La commune de Biarne se rapprochera d'un service compétent pour finaliser le stationnement et la circulation aux abords de l'école.

L'inauguration du pôle scolaire aura lieu le vendredi 18 septembre 2026 à 18h30.

- Sécurité routière :

La gendarmerie est régulièrement présente et relève des infractions récurrentes (vitesse excessive, stationnement gênant, non-respect du rond-point).

L'arrêté communal réglementant la circulation sur le pont d'entrée de Biarne (rue de Sampans) a été transmis au département.

- Transfert de compétences :

Transfert du pouvoir de police (stationnement taxi) au Grand Dole.

- Logement communal :

Le bail d'un des logements communaux sera prochainement révisé pour le rendre conforme à l'occupation réelle.

- Action sociale :

Il est proposé de reconduire la confection et la distribution de colis de fin d'année aux personnes domiciliées à Biarne âgées de 70 ans et plus. Proposition acceptée.

3. Point sur les travaux et projets en cours

- Les containers à papier et à verre seront déplacés et installés sur une plateforme pour faciliter la circulation des bus venant de Rainans ainsi que le nettoyage des abords, malheureusement trop souvent nécessaire.
- Les marquages au sol des rues du village et du hameau ont été réalisés.
- Le défibrillateur situé en façade de la mairie est de nouveau opérationnel après une révision longuement attendue.

Travaux prévus :

- Le rehaussement de la cheminée de la chaufferie.
- Le nettoyage des panneaux photovoltaïques de l'école.
- Point forêt :

L'ONF nous informe que la garantie de reprise des plantations ne s'appliquera pas cette année en raison de la sécheresse estivale.

Les inscriptions pour l'attribution d'un lot d'affouage sont ouvertes jusqu'au 09 octobre 2026.

- L'opération brioche de l'APEI aura lieu du 05 au 11 octobre 2026.

FIN DE SEANCE à 22h40

Secrétaire de Séance

Catherine BARDOUX

Le Maire

Olivier LACROIX

